

Motion relative au rôle indispensable de l'élevage en Lozère

La Chambre d'Agriculture de Lozère réunie en Session le 19 octobre 2018 à Mende, sous la présidence de Madame Christine VALENTIN, adopte la motion suivante :

VU la proposition de la Confédération Paysanne, examinée par le Bureau de la Chambre d'Agriculture de Lozère.

Considérant que le débat sociétal sur la consommation de produits animaux est crucial pour l'avenir de notre agriculture

Considérant que les agriculteurs ont malheureusement de moins en moins en main l'évolution de leur métier

Considérant que les demandes citoyennes entraînent des changements de mode de production, parfois radicaux

Considérant que l'atout de l'élevage réside dans le triptyque humain-animal-territoire

Considérant que l'autonomie et le lien au sol des élevages sont un rempart efficace aux attaques dirigées envers l'élevage

Considérant que la polyculture-élevage est le modèle agronomique à l'échelle de la ferme et du territoire, qui a modelé nos paysages

Considérant que le plein-air est une demande sociétale majeure

Considérant que des mouvements animalistes visent l'abolition de l'élevage, à travers des moyens de communication puissants

Considérant que l'équilibre alimentaire est une règle nutritionnelle centrale, privilégiant la diversité des apports et la lutte contre les excès

Considérant le danger que font peser les accords de libre-échange avec le Mercosur, le Canada et autres sur l'avenir de l'élevage français

Face au débat sociétal autour du bien-fondé de l'élevage, **la Chambre d'agriculture de Lozère tient à rappeler qu'il ne peut y avoir d'agroécologie sans élevage**. Le rôle de l'élevage est primordial pour nos territoires tant sur le plan économique, social et environnemental.

Tout régime alimentaire est respectable. Cependant, **la Chambre d'agriculture de Lozère condamne fermement toutes les attaques virulentes envers les métiers des filières animales**, usant de violence verbale, physique ou matérielle ainsi que de raccourcis mensongers visant à culpabiliser éleveurs, salariés d'abattoirs et consommateurs.

.../...

Concernant les préoccupations citoyennes légitimes sur la bienveillance animale, **la Chambre d'agriculture de Lozère accompagne les éleveurs pour améliorer leur bien-être et celui de leurs animaux**. Pour cela, un plan d'actions (formations, diagnostic, appui technique...) est mis en place sur les soins alternatifs aux animaux, sur l'ergonomie des bâtiments, sur le pâturage...

Le savoir-faire des éleveurs sur la question est déjà considérable. Il convient de les accompagner dans leurs pratiques et l'introspection de ces dernières, en prenant en compte les déterminants humains, économiques et sociaux qui agissent sur les fermes.

Concernant la nécessaire relocalisation de nos systèmes, la Chambre d'agriculture de Lozère affirme haut et fort que l'existence d'un tissu d'abattoirs de proximité et le développement d'alternatives telles que les abattoirs mobiles et à la ferme sont indispensables pour notre territoire. Ils permettent le raccourcissement des temps de transport des animaux et un meilleur confort de travail pour les éleveurs.

Demande

- Que le Gouvernement français stoppe les accords de libre-échange qui induisent des distorsions de concurrence.
- Des réponses claires des pouvoirs publics pour soutenir sans détours l'élevage, notamment en zone de montagne, activité économique ancrée sur les territoires et pourvoyeuse d'emplois, pour accompagner les éleveurs dans la transition agricole, et mettre les moyens pour le maintien et le redéploiement d'abattoirs de proximité.

Délibérée à Mende, le 19 octobre 2018

La Présidente
Christine VALENTIN

